

Infirmier-e-s

ANESTH *résiste*



Madame, Monsieur,

Les infirmiers anesthésistes diplômés d'état (IADE) vous écrivent pour vous exprimer leur profonde indignation au regard du dispositif policier surréaliste mis en place autour du Ministère de la Santé à l'occasion de la septième journée d'action nationale de la profession, vendredi 1^{er} octobre dernier.

Ils protestent vivement contre l'usage délibéré de la force et de la violence policière dont ils ont été victimes.

D'une seule voix, les IADE dénoncent les méthodes utilisées contre eux :

- Présence sur les lieux (avenues Duquesne et Ségur) d'un dispositif disproportionné en termes d'effectifs et de moyens matériels
- Encerclement des manifestants IADE dans une « souricière » par des CRS et des camions anti-émeute avec herse métallique
- Infiltration au sein des manifestants IADE de policiers en civil, sans brassard distinctif « police », vêtus de blousons et sweat noirs, usant de provocation
- Sauvagerie et violence gratuite à type de : matraquage, gazage à bout portant, contention musclée, placage au sol...
- Insultes et menaces verbales
- Filmage et prise de photo de chaque manifestant IADE individuellement (lors de l'évacuation organisée par métro)
- Evacuation du Ministère de la délégation IADE (Intersyndicale / Collectifs IADE) par le GIPN, avec porte défoncée au bélier, policiers cagoulés, armés de flashball ; les représentants de la profession cloués au mur
- Dépôt de plainte individuelle contre chaque membre de la délégation par le Ministère de la Santé
- Interpellations de 15 manifestants, 3 gardes à vue, 3 poursuites judiciaires

Le bilan de ce vendredi noir est lourd avec 45 blessés chez les IADE et un traumatisme ayant entraîné de très nombreux arrêt maladie.

Alors qu'ils sont des soignants au service de la population, ils ont été traités comme des délinquants, voire des terroristes vu l'ampleur et le nombre de forces de police déployé.

Pour être tout à fait juste dans le rendu de cette journée, il nous reste à vous dire qu'aucun moyen de secours ni aucune assistance aux manifestants blessés ou en détresse n'était sur les lieux. Chacun, aidé de ses collègues, s'est rendu par ses propres moyens aux Urgences.

De nombreuses photos et vidéos mises en ligne sur Internet témoignent de cette violence, tout comme les reportages de télévision réalisés ce jour là. Un caméraman a lui aussi subi la violence policière et déposé une plainte.

Rien ne peut justifier autant de violence et de répression contre des professionnels de santé venus demander l'ouverture de négociations.

A travers le prisme « IADE » et le sort réservé à cette profession, c'est la politique du gouvernement en matière de Santé Publique qui est mise en cause ; car la vraie question que pose les IADE est la suivante : Qui vous endormira demain ?

Il est grave et inquiétant de constater que l'outil de dialogue privilégié par le gouvernement est la matraque et que le mode de règlement d'un conflit social se limite à des poursuites judiciaires.

L'image d'une France démocratique et républicaine doit être rétablie pour les citoyens que nous sommes avant tout. Nous attendons un signe fort en réparation de ce vendredi noir.

Toute condamnation serait ressentie comme une provocation inacceptable par la profession, tant le sentiment d'injustice est fort.

Par ailleurs, sachez que les discussions entamées lors de la réunion du 6 octobre au Ministère de la Santé ne répondent pas aux attentes de la profession telles qu'elles ont été définies à Dijon le 11 septembre lors de notre assemblée générale nationale.

En effet, n'en déplaise à Mme la Ministre, « le problème IADE » n'est pas réglé et de véritables négociations ne sont toujours pas ouvertes...

Madame, Monsieur, nous attendons et espérons de votre part un engagement citoyen fort. Nous demandons l'abandon des poursuites à l'encontre de nos trois collègues qui doivent comparaître au Tribunal de Grande Instance de Paris. Deux d'entre eux sont convoqués mercredi 1^{er} décembre prochain, le troisième attend le renvoi de son dossier et ne connaît pas encore la date de sa comparution.

Mettez tout en œuvre, usez de votre influence pour que cette odieuse mascarade judiciaire cesse.

En vous remerciant de votre soutien, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

